

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2025-1705
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant des services de programmation artistique et culturelle et des services d'entretien du bâtiment, au montant de 635 138 \$	
No dossier(s) interne(s) : J PERRON-ODDO		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) : 15-Saint-Martin		
Date CE souhaitée : 2025-05-27		
Date CM souhaitée : 2025-06-10		
Actions : ENTENTE		
Demande d'achat : Oui		
CT requis : Oui		
Montant : 635 138,00 \$		
Mode de sollicitation : De gré à gré		
Type de contrat : Service(s) professionnel(s)		
<u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u>		
Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social		
<u>Financement</u>		
Autre source : 1-60301-7291-00-114190-00000		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2025-1705
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
<u>Date</u> 2025-02-05	<u>No résolution</u> CE-20250205-402	<u>Objet</u> APPROBATION - PRÊT À USAGE - RÉSEAU ARTHIST
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver le prêt à usage à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour l'utilisation des immeubles situés sur les lots 6 345 612, 6 387 139 et 6 387 140 du cadastre du Québec, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit prêt à usage. (SD-2025-40)		
<u>Date</u> 2024-09-10	<u>No résolution</u> CM-20240910-909	<u>Objet</u> APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU ARTHIST
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac et résolu à l'unanimité: d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et le Réseau ArtHist dans le cadre du projet d'implantation d'un centre d'interprétation culturel au Complexe André-Benjamin-Papineau, au montant de 579 391 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. ADOPTÉ (SD-2024-3201)		
<u>Date</u> 2024-09-04	<u>No résolution</u> CE-20240904-3251	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU ARTHIST
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist dans le cadre du projet d'implantation d'un centre d'interprétation culturel au Complexe André-Benjamin-Papineau, au montant de 579 391 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. (CT:1804818) (SD-2024-3201)		
<u>Date</u> 2022-12-06	<u>No résolution</u> CM-20221206-1076	<u>Objet</u> APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU ARTHIST
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant APPUYÉ PAR : Aline Dib et résolu à l'unanimité: d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour soutenir sa mission ainsi que la mise en place d'un lieu d'interprétation du patrimoine à la maison André-Benjamin Papineau, au montant de 200 000 \$. ADOPTÉ (SD-2022-5572)		
<u>Date</u> 2022-11-30	<u>No résolution</u> CE-20221130-3767	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU ARTHIST
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour soutenir sa mission ainsi que la mise en place d'un lieu d'interprétation du patrimoine à la maison André-Benjamin		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2025-1705
Papineau, au montant de 200 000 \$. (CT:1726395) (SD-2022-5572)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Réseau ArtHist est un organisme sans but lucratif lavallois qui a pour mission de contribuer à la qualité de vie citoyenne et à l'enrichissement de la mémoire collective par la production d'outils et d'événements rendant hommage au patrimoine, de façon dynamique en priorisant l'art comme véhicule. Leur équipe réunit des professionnels (historiens, muséologues, etc.) cumulant de nombreuses années d'expérience dans les domaines du patrimoine et de la médiation culturelle. L'Organisme collabore avec la Ville depuis plus de 16 ans à la mise en valeur du patrimoine lavallois, notamment par la réalisation de mandats dans le cadre du projet de développement de la maison André-Benjamin-Papineau. La Ville développe pour la maison André-Benjamin-Papineau et son site un projet de lieu d'interprétation du patrimoine lavallois. Ce nouvel espace aura pour mission la mise en valeur du patrimoine culturel lavallois, par le biais d'une programmation d'expositions, d'événements et d'activités culturelles interdisciplinaires, dans une perspective d'accessibilité et d'inclusivité permettant, notamment, l'appropriation du site par la communauté lavalloise. Pour réaliser ce projet, la Ville souhaite retenir les services d'animation artistique et culturelle du site ainsi que des services d'entretien du bâtiment à l'Organisme. Les services d'animation artistique ont une valeur de 552 414 \$ plus les taxes applicables et les services d'entretien de bâtiment une valeur de 30 038 \$ plus les taxes applicables. L'ouverture au public du centre d'interprétation du patrimoine est prévue à l'été 2025. Le ou vers le 5 février 2025, un prêt à usage est intervenu entre la Ville et l'Organisme pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS En 2025, un montant de 552 414 \$ plus les taxes applicables sera versé sur présentation de factures selon les modalités suivantes : - Un premier versement correspondant à 75 % du montant total, représentant un montant maximal de 414 310,50 \$ plus les taxes applicables, sera versé à l'Organisme lors de la signature de l'Entente; - Un deuxième versement correspondant à 25 % du prix total, représentant un montant maximal de 138 103,50 \$ plus les taxes applicables, sera versé à l'Organisme après la tenue d'une rencontre de présentation de reddition de compte (bilan complet) au plus tard avant le 31 décembre 2025. Montant et nature de la dépense prévus au budget 1-60301-7291-00-114190-00000		
CULTURE Patrimoine		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF Paragraphe 2.3 et paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant des services de programmation artistique et culturelle et des services d'entretien du bâtiment, au montant de 635 138 \$ taxes incluses; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (CT:1845415)		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2025-1705
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1845415 Coût estimé affectant l'année en cours : 579 965,65 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s)		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
DUBOIS, Monsieur REMI (55379)		2025-06-19
Trésorier		AN - MS - JR